

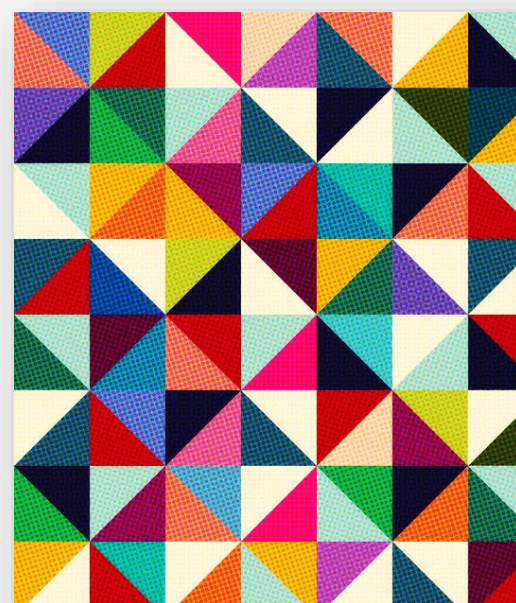
PROJET DE TERRITOIRE

Révision 2020-2021

SYNTHESE



Août 2020



Un PETR

C'est quoi ?

Issue de la loi de modernisation de l'action publique territoriale du 27 janvier 2014, le PETR de l'Ariège a pour compétence l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de territoire, la gestion des contractualisations et la mutualisation via des services unifiés.

Le PETR est un outil de coopération territoriale entre les Etablissements Publics de coopération Intercommunale – EPCI, qui le composent. Il propose une vision de développement aux échelles de territoires de projets et permet d'intégrer plus largement les projets de coopérations urbain-rural en particulier avec les métropoles.

Il accompagne les communes et EPCI de son territoire en mettant à leur disposition une ingénierie financière de projet et renforce ainsi les capacités d'entreprendre sans pour autant se substituer à l'initiative locale.

Pour mener à bien la stratégie de développement territorial du PETR, les territoires fédérés en son sein bénéficient du soutien financier du Département de l'Ariège, de la Région Occitanie et de l'Etat qui interviennent au travers des dispositifs financiers tels que le Contrat Territorial Occitanie, le Contrat de Ruralité, le Contrat de Centre-Bourg...

Le PETR élabore et anime son projet de territoire sur la base d'un développement durable qui englobe les domaines économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif et solidaire entre ses territoires. Ce projet donne lieu à des actions transversales favorisant les coopérations territoriales.

Dès l'automne 2020, les élus du PETR de l'Ariège engageront le processus de révision de leur projet de territoire en coopération avec les EPCI et les acteurs locaux.

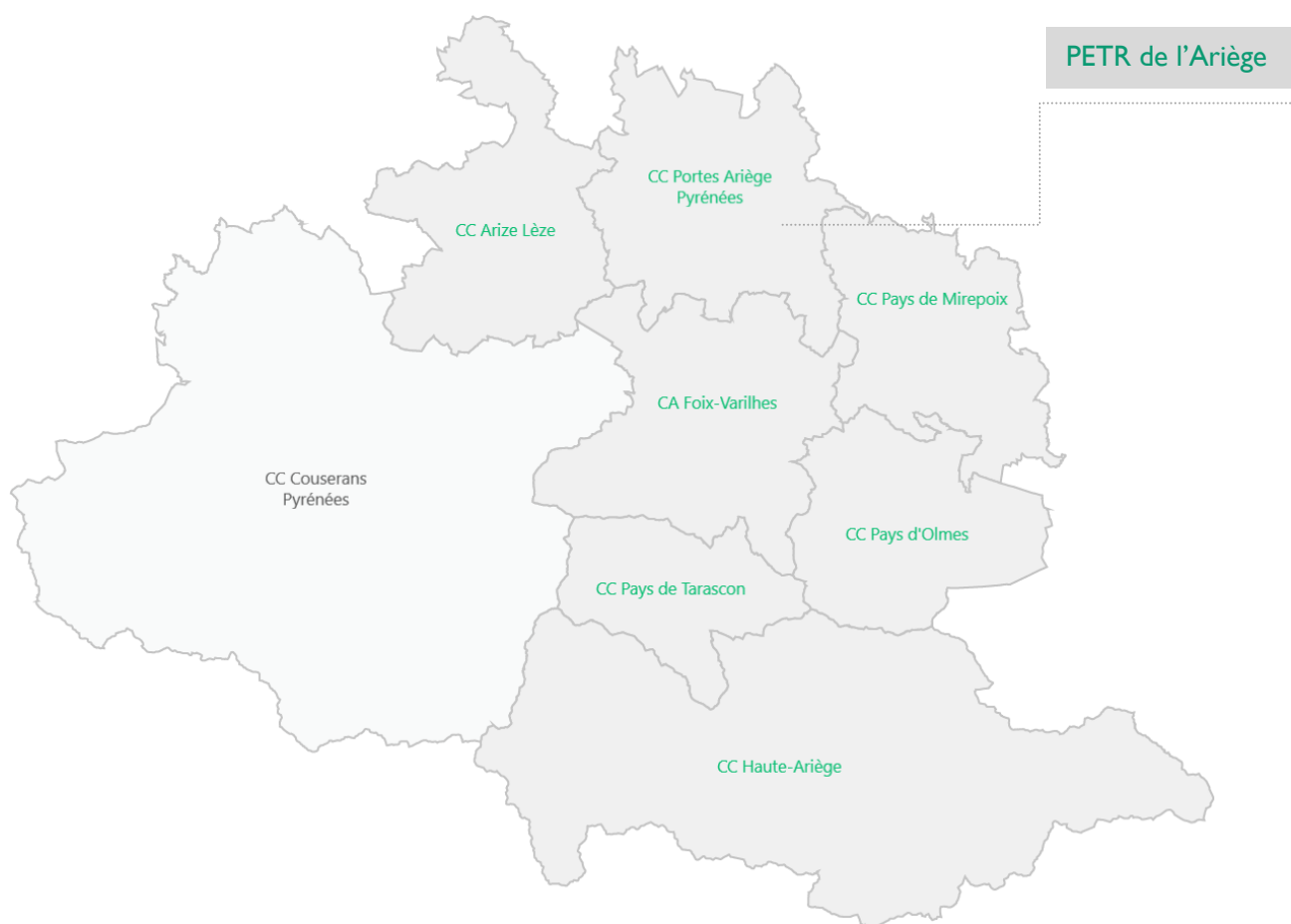
PETR Ariège

Périmètre & cartographie

Suite à la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République en 2015, le préfet de l'Ariège a arrêté un nouveau périmètre d'intervention du PETR de l'Ariège comprenant 8 structures : la communauté d'agglomération de Foix-Varilhes et 7 des 8 intercommunalités que compte le département de l'Ariège : la CC Arize-Lèze, la CC Pays de Mirepoix, la CC Pays d'Olmes, la CC Portes d'Ariège Pyrénées, la CC Pays de Tarascon, la CC Haute-Ariège. La CC Couserans-Pyrénées demeure le seul EPCI de l'Ariège à ne pas être inclus dans son périmètre. Soit au total 231 communes et 81% de la population de l'Ariège.

Le SCoT de l'Ariège couvre en partie le périmètre du PETR.

Le PETR de l'Ariège est partiellement couvert par le Parc Naturel Régional – PNR des Pyrénées Ariégeoises.



Gouvernance

Acteurs & partenaires

Un PÉTR est structuré en syndicat mixte fermé composé uniquement d'EPCI à fiscalité propre.

Le PÉTR de l'Ariège comprend un comité syndical au sein duquel les EPCI à fiscalité propre qui le composent sont représentés en tenant compte du poids démographique de ses membres. A ce jour, le nombre de délégués titulaires est fixé à 50. Il est l'organe décisionnel du syndicat mixte.

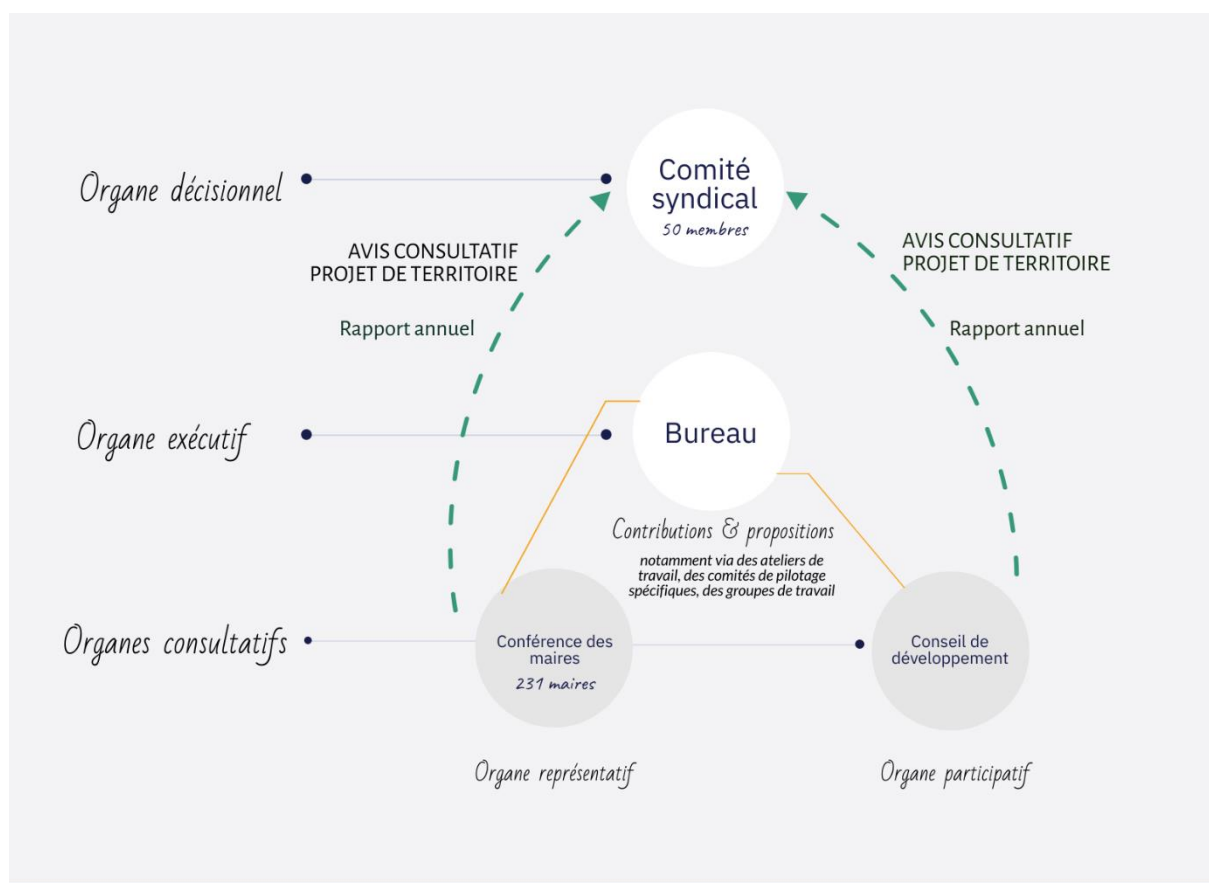
Le bureau du PÉTR est composé de 9 membres. Il est l'organe exécutif. Il délibère sur les questions pour lesquelles il a reçu délégation du Comité Syndical. Il définit les orientations de politique générale du PÉTR et les applique sur le territoire.

Une **conférence des maires** réunit les maires des communes situées dans le périmètre du PÉTR. Elle a un rôle consultatif. Elle peut se saisir de toutes questions relevant des compétences du PÉTR et faire des propositions au bureau. Elle est obligatoirement consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Le rapport annuel sur le projet de territoire est présenté en conférence des maires.

Le **conseil de développement** est une instance de démocratie participative, constitué de membres bénévoles issus de la société civile. Il s'agit de représentants d'institutions ou d'organismes partenaires, ou bien encore de personnes-ressources du domaine économique, social, culturel, éducatif, scientifique, et associatif du territoire. Il s'agit d'un organe participatif ayant un rôle consultatif. Il est obligatoirement consulté lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Il établit un rapport annuel d'activités présenté devant le comité syndical. Sa mise en place est prévue en 2020, en amont de la révision du projet de territoire.

Des **ateliers de travail**, transversaux ou thématiques, peuvent être mis en place. Par ailleurs, selon les besoins, peuvent aussi être mis en place des comités de pilotage et des groupes de travail spécifiques.

Chargé de coordonner les politiques territoriales contractuelles, le PETR de l'Ariège bénéficie d'un important soutien financier pour le financement de son ingénierie (80% de cofinancement). Le Département de l'Ariège, la Région Occitanie, l'Etat et l'Union Européenne sont les principaux partenaires financiers du PETR.



Contractualisation

Dispositifs financiers

La contractualisation représente une force importante du PETR bénéfique à l'ensemble des territoires fédérés autour d'une stratégie commune.

Il a su jouer un rôle clé dans le développement des contrats spécifiques aux bourgs centres ainsi que pour la dotation innovation et expérimentation, toujours dans un esprit de réponses aux enjeux de chaque territoire de façon équilibrée et solidaire.

Dispositifs nationaux	Contrat de ruralité - PETR Contrat Territoires d'industrie
Dispositifs régionaux	Contrat Territorial Occitanie - PETR Contrat Bourg-Centre Dotation Innovation Occitanie
Dispositif européen	Programme européen LEADER GAL Montagnes Ariégeoises GAL Plaine et coteaux d'Ariège

500

Plus de 500 projets soutenus grâce à la mobilisation de plus de 160 millions d'euros dans le cadre des contrats territoriaux (hors contrat d'agglomération Foix-Varilhes)

21

Animation, coordination et pilotage de :

- 9 comités de programmation du Contrat Territorial Occitanie
- 12 comités de programmation LEADER

90

Plus de 90 projets soutenus grâce à la mobilisation du fond européen LEADER soit plus de 7 millions d'euros mobilisés

10aine

Plus d'une dizaine de documents stratégiques accompagnés (ateliers de travail du PETR pour l'élaboration du projet de territoire, Contrat Régional Unique 2015-2017, Contrat Territorial Occitanie 2018-2021, Contrat de ruralité, candidatures au dispositif Centre-Bourg, dotations innovation)

Stratégie

Projet de territoire

Le projet de territoire est élaboré sur la base des enjeux, des schémas et autres plans d'orientations stratégiques des intercommunalités qui le composent. Il repose également sur un diagnostic territorial partagé entre les intercommunalités et les collectivités territoriales supra-communautaires (Département [Ariège 2030], Région [Occitanie 2040], Etat, Europe). En 2015, ce travail de diagnostic a essentiellement reposé sur l'analyse de données statistiques démographiques, économiques et sociales du territoire.

DEMOGRAPHIE



Une croissance démographique contrastée

La croissance démographique du territoire connaît une augmentation réelle mais très inférieure aux moyennes régionales et nationales d'accroissement. Surtout elle se fait de manière très inégale sur l'ensemble du territoire. Cependant, la faible densité peut constituer une réelle opportunité de développement et d'attractivité si les initiatives déjà expérimentées en faveur d'un rééquilibrage démographique et économique du territoire se trouvent renforcées comme la structuration du très haut débit (THD) ou l'aménagement de lieux facilitant le télétravail.

SERVICES



Un territoire de services organisé autour de la vallée de l'Ariège

Les enjeux d'accessibilité aux services de proximité apparaissent prioritairement sur les territoires situés en montagne. Il existe sur ces territoires des enjeux forts de renforcement des pôles de proximité existants. Il est fréquent d'observer sur ces territoires des superpositions de problématiques fortes de vieillissement et de précarité sociale, où les problématiques de mobilité sont donc également importantes. Des problématiques secondaires d'accessibilité aux services apparaissent sur les couronnes périurbaines en croissance (sur les franges de la vallée de l'Ariège) avec des enjeux de renforcement des pôles intermédiaires relais et du maillage de proximité.

EMPLOI



Des zones d'emploi en faible croissance et inégalement réparties sur le territoire

Les entreprises se concentrent majoritairement dans la plaine avec une dynamique le long des axes de communication. Le système de production local s'appuie sur des ressources territoriales spécifiques, davantage connectées au système métropolitain toulousain et doit améliorer sa compétitivité notamment grâce à une meilleure coordination des acteurs du territoire. L'aménagement du territoire doit d'une part tenir compte des infrastructures de transport et de communication numérique et mobile et d'autre part favoriser les interactions, les synergies et les coopérations entre les acteurs économiques.

ATTRACTIVITE



Offrir à la population locale et arrivante une meilleure qualité de vie

L'économie du PETR de l'Ariège se caractérise par une prépondérance de l'emploi dans les services à la population présente. L'arrivée de population génère une économie présente importante permettant de répondre à leurs besoins. Si le territoire offre naturellement un cadre de vie exceptionnel à travers ses paysages et la qualité de son environnement naturel, des efforts continus sont nécessaires pour améliorer les conditions de logement notamment des plus démunis, la qualité des espaces publics, la mobilité, l'implantation des commerces de proximité, les services culturels et sportifs, la valorisation du patrimoine culturel.

La stratégie du projet de territoire 2015-2020 « Bien vivre et bien accueillir sur le territoire du PETR de l'Ariège » a été élaborée selon une logique de mutualisation et de partage des enjeux et stratégies des EPCI composant le PETR. Cette stratégie avait été définie en réponse à l'augmentation attendue de la population dans les années à venir et amenait à se poser la question de la qualité de l'accueil sur le territoire et du positionnement par rapport aux départements limitrophes, à la métropole toulousaine et au sein de la région Occitanie. Il s'agissait de se préparer aux évolutions de demain et anticiper les mutations sociétales déjà en œuvre.

En conséquence, le PETR de l'Ariège avait identifié **6 GRANDS OBJECTIFS** sur la période 2015-2020 :

01

Miser sur son attractivité et son identité, et jouer sur la complémentarité des territoires entre une plaine positivement attractive d'un point de vue économique et résidentiel et une montagne tournée vers le tourisme et les loisirs

02

Définir une stratégie de développement économique pour créer et accueillir des entreprises et développer une culture de l'innovation permettant de s'adapter et entretenir la compétitivité

03

Faciliter l'accès aux services et aux soins, notamment pour les populations vieillissantes, dépendantes et isolées

04

Favoriser l'accès au logement pour l'ensemble de la population par le biais d'une politique de l'habitat engagée

05

Organiser la mobilité matérielle et immatérielle (numérique, téléphonie mobile)

06

Préserver les milieux et gérer les ressources durablement

Ces 6 grands objectifs visent à répondre aux 5 ENJEUX suivants identifiés par les élus du PETR :

EMPLOI

Le défi de l'emploi : comment développer l'emploi dans un contexte de concurrence globalisé (entre entreprises et entre territoires), et s'adapter au monde qui évolue très vite et rester compétitif ?

ATTRACTIVITE

Le défi de l'attractivité et de la qualité de vie : comment améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants tout en accueillant de nouvelles populations et en prenant en compte l'allongement de la durée de la vie ?

TRANSITIONS

Le défi des transitions énergétique et écologique : comment, tout en développant l'activité humaine, lutter contre le changement climatique, préserver la richesse du patrimoine et assurer la santé des populations (qualité air, de l'eau...) ?

COHESION

Le défi de la cohésion et de la solidarité territoriale : comment assurer les relations équilibrées entre la métropole et les territoires voisins ? Comment faire fonctionner un ensemble de territoires à la fois différenciés et solidaires ? Comment développer leurs spécificités sans encourager la concurrence, comment faire un territoire avec des territoires ?

OUVERTURE

Le défi de l'ouverture au monde : comment agir pour que le territoire prenne sa place dans la Région Occitanie et plus largement dans l'espace transfrontalier « Toulouse-Barcelone » ?

Projet de territoire

Révision

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et sociale, les collectivités territoriales se trouvent confrontées face défi de répondre à la fois aux urgences conjoncturelles et structurelles.

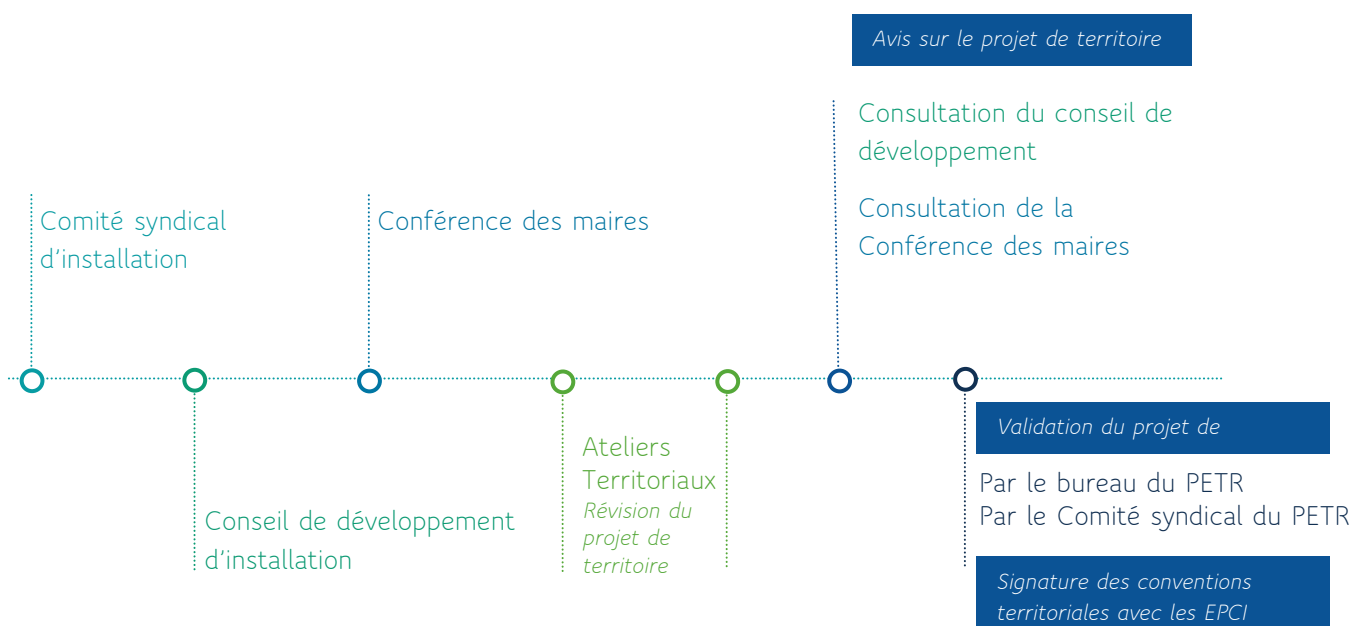
Comment les collectivités vont-elles pouvoir se saisir à la fois des urgences sanitaires, économiques, sociales, et des enjeux de la transition ?

C'est à cette question que le PETR à travers la révision de son projet de territoire, et en coordination avec les autres territoires de projet supra-communautaires comme le PNR et le SCOT, souhaite apporter une réponse. Il s'agit d'offrir un espace de réflexion, d'échanges et de co-construction afin de repenser notre stratégie de développement territorial en faveur d'un développement intégré et respectueux des enjeux écologiques nationaux et internationaux définis dans le Pacte Vert Européen, les Objectifs de Développement Durable de l'ONU, le Plan Climat et les Accords de Paris.

Comment traduire ces orientations stratégiques en actions concrètes, résultats et impacts attendus sur les territoires ?

Pour répondre à ces nouveaux défis, le PETR de l'Ariège compte sur la voie de chaque commune et communauté pour qu'elles contribuent à l'élaboration d'un projet de territoire ambitieux, visionnaire et opérationnel.

La révision du projet de territoire est encadrée statutairement et nous amène à suivre le protocole suivant (les dates sont données à titre indicatif)



Ingénierie

Equipe technique

Pascal Alard

Directeur du PETR de l'Ariège

Cyrille Jacob

Directeur-Adjoint du PETR de l'Ariège

Elisa Barbone

Chargée de mission politiques territoriales

elisa.barbone@petrariège.fr

Anne-Paule Béis

Chargée de mission coopérations européennes

anne-paule.beis@petrariège.fr

Sébastien Blazy

Chargé de mission coopérations territoriales

sebastien.blazy@petrariège.fr

Sabrina Da Silva

Gestionnaire du programme européen LEADER

sabrina.dasilva@petrariège.fr

Camille Jarrot

Coordonnatrice du programme européen LEADER

camille.jarrot@petrariège.fr

Christelle Perocheau

Assistante administrative

contact@petrariège.fr